Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE. PRO ARIS ET FOCIS SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 MARS 1916 NUMÉRO 195

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 320 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail-matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Emma Williams, veuve de Jonas P. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,854 — Division E — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécutur testamentaire datif dans la succession d'Emma Williams, veuve de Jonas V. Martin, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. RIVERS RICHARDSON, M. D. DIMITRY, Avocats. mars 1 8 13

Succession de George E. Baird.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,669 — Division B — Attendu que Florence Searing Baird, veuve de George E. Baird, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de George E. Baird, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FLORENCE SEARING BAIRD, en propre personne. mars 9 13 18

Succession de Mary Percival.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 109,058 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final revisé et le tableau de distribution, présenté par Peter J. Flanagan, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARLETON HUNT, M. D. DIMITRY, Avocats. mars 10 11 19

Succession d'Ignatius Catanzaro et son épouse Laura Rizzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,003 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony Catanzaro, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats. mars 10 15 21

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de haute valeur dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2025 rue Chestnut, entre les rues Joséphine et St-Andrew.

Equitable Homestead Association vs. Mme Florence V. Godchaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,892 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dérivent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Joséphine, St-Andrew et Colliseum, désigné par le numéro 73; le dit lot est désigné comme lot A, sur un plan de George de Armas, voyer, daté du 27 août 1912, annexé à un act de partage pardevant Lawrence M. Janin, notaire, daté du 4 septembre 1912, et d'après le dit plan le dit lot commence à une distance de cent quarante-neuf pieds, cinq pouces et quatre lignes du coin des rues Chestnut et Joséphine, et mesure vingt-neuf pieds, onze pouces de face à la rue Chestnut, vingt-neuf pieds de largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent vingt-huit pieds, trois pouces et deux lignes sur le côté le plus proche de la rue Joséphine, et la même profondeur sur le côté le plus proche de la rue St-Andrew, et est désigné par le numéro municipal 2025 rue Chestnut.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.
mars 10 11 17 24 31—avril 7 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Cinquième District

Formant le coin des avenues Pacific et Slidell

Portant les numéros municipaux 801 et 803 avenue Pacific

dans l'îlet des rues Elmira et Homer.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. C. A. Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,860 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, et comprenant les lots un et deux et une partie du lot No. Trois, dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, dans l'îlet No. 143 (anciennement Ilet No. 22), borné par la rue Elmira, les avenues Pacific et Slidell et la rue Homer, d'après un plan de la propriété Brooklyn Warehouse Co., fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1919 et déposé pour référence dans le bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesure comme suit:

Le lot No. Un forme le coin des avenues Pacific et Slidell, et mesure trente-deux pieds, un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Pacific, et a cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur et de face sur l'avenue Slidell. Le lot No. Deux est adjacent au lot No. Un et mesure trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacific, et a une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes égales et parallèles; et la partie du lot No. Trois est adjacente au lot No. Deux, laquelle partie mesure trois pieds onze pouces de face à l'avenue Pacific, et a une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. MADINONI et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
fév 18 25—mars 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 1613-1615 rue Nord Robertson, entre la rue Annette et l'avenue St-Bernard.

The Savings and Homestead Assn. vs. Mme Mary McArdle, épouse de Thomas V. McArdle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,966 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un certain lot de terre, situé dans l'îlet No. 17, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nord Robertson, ave. Claiborne, rue Annette et l'ave. St-Bernard, désigné par le No. 7 d'après un plan de J. Pilié, voyer, daté le 29 avril 1836, déposé dans le bureau de A. Chiapella, ancien notaire, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Nord Robertson, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, un pouce et six lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
fév 11 12 18 25—mars 3 10 15 16

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Margaret Warnke Schwab et al. vs. Mme William Sadler.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,655 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 711 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 15 mars 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano John Schwab.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
WOODVILLE & WOODVILLE,
Avocats pour les demandeurs.
mars 4 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Margaret R. Gleeson vs. George Burdette.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,977 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, dans mon entrepôt, No 727 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 15 mars 1916, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret, deux tables de milieu, une berceuse, un miroir, une armoire, une toilette, un lavabo, une toilette à glace, un garde-manger, une glacière, une berceuse, cinq chaises.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
mars 4 9 14

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le deuxième district portant le numéro municipal 2814 rue Dumaine, entre les rues N. White et N. Dupré.

Fidelity Homestead Association vs. Frank M. Methe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,410 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No. 373, borné par les rues Dumaine, North White, North Dupré et Ste-Anne; lequel lot ou portion de terre, d'après un croquis ou plan d'arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur civil, daté du 10 juin 1909, et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du troisième jour de juillet 1909, cette portion de terre commence à une distance de quatre-vingt-quinze pieds et trois lignes sur la rue Dumaine, de l'intersection des rues Dumaine et White; et mesure trente et un pieds, huit pouces et une ligne de face sur la rue Dumaine; et sur la ligne latérale la plus proche de la rue North White il a une profondeur de deux cent huit pieds, six pouces; et sur la ligne la plus proche de la rue North Dupré, il a une largeur de trente et un pieds, huit pouces et une ligne pour une distance de cent vingt pieds de la rue Dumaine. De là, le dit lot est étroit de sept pieds, onze pouces sur ligne distante de cent vingt pieds de la rue Dumaine et parallèle à la dite ligne de la rue Dumaine. De là le lot a une largeur de vingt trois pieds, neuf pouces et une ligne du dit front et une profondeur de quatre vingt huit pieds, sept pouces et une ligne. Le dit lot ou portion de terre ayant une largeur de vingt trois pieds, neuf pouces et une ligne, à l'arrière du dit lot, est composé de la totalité du lot "B," et d'une portion du lot "N" sur le dit croquis ou plan

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour la demenderesse.
mars 3 4 10 17 24 31—avril 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur, très Attrayante et Améliorée dans le Sixième District

Portant le numéro municipale 2011 rue SUD DUPRE

dans l'îlet des rues Vincent, Gayoso, James et Broad.

Citizens' Homestead Association vs. Mme Maurice Lexy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 186, bornée par les rues Dupré, Vincent, Gayoso, James et Broad; la dite portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds du coin des rues Dupré et Vincent, et mesure quarante pieds de face à la rue Dupré, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles, et comprend quinze pieds du lot No. 5 adjacent le lot No. 4, et vingt-cinq pieds du lot No. 4 adjacent le lot No. 5, d'après un plan de subdivisiin de l'îlet No. 186, fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 22 juillet 1911, et attaché à un acte d'achat de la N. O. Realty and Investment Company.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
fév 25 26—mars 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois billets hypothécaires.

Edmond O. Barnes vs. Rev. François Rougé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — 114,642 — en vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, devant l'entrée principale du Nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 14 mars 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains billets hypothécaires, datés, Nlle-Orléans, Lne., 9 février 1912, exécutés de la Central Hardwood Lumber Company, signés par son président, J. Edward Crusel, le tout payable un an après la date, avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la date, payables à l'ordre de la Central Hardwood Lumber Company et par elle endossés par l'entremise de son président J. Edward Crusel; étant les billets numéros 2 et 3 respectivement, pour dix mille dollars chacun, et le billet No. 4 pour la somme de cinq mille dollars; faisant un montant total de vingt cinq mille dollars ($25,000); tous ces billets portent le paraphe "Ne varietur" de Bussière Rouen, notaire, de la ville, de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, afin d'être identifiés avec un acte hypothécaire pardevant lui, le 9 février 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LYLE SAXON,
Avocat pour le demandeur.
mars 3 4 8 11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District

Portant le numéro municipal 1373 rue Annonciation

entre les rues Melpomène et Terpsichore.

The People's Homestead Association vs. Mme Margaret Brisbane, épouse du Dr. Howard P. Brisbane, et le dit Dr. Howard P. Brisbane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,481 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 115, borné par les rues Annonciation, Constance, Melpomène et Terpsichore, mesurant cinquante-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Annonciation, et ayant une profondeur d'un côté de cent quarante-sept pieds, sept pouces et une ligne, et cent quarante-cinq pieds, sept pouces et une ligne de profondeur de l'autre côté, et à cette profondeur le dit lot se ferme à angle droit, deux pieds, quatre pouces et deux lignes; de là s'étend à une autre profondeur de douze pieds, formant une largeur de quarante-neuf pieds à l'arrière du dit lot; le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, déposé pour référence dans les archives de G. R. Bringier, ancien notaire en cette ville, comme plan No. Onze. La dite amélioration porte maintenant le numéro municipal 1373 Annonciation.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse
fév 18 25—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de quatre lots de terre, de valeur, dans le sixième district, sur la rue Walnut (dans l'îlet Meadow, Audubon et Elizabeth).

Charles T. Starkey vs. Miss Cora E. Bremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,755 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Walnut, Meadow (anciennement Market), Audubon (anciennement Chestnut), et Elizabeth, étant l'îlet désigné par le Numéro vingt-et-un. Lesquels quatre dits lots de terre sont désignés par les lettres "F," "G," "H" et "I," sur une copie d'un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, le 2 novembre 1900, et dont l'original du dit croquis est annexé à un acte de vente de Charles Mendelson, à John Gast, pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 15 novembre 1900, et la copie du dit croquis est annexée à un acte de vente pardevant Frank Edward Rainold, notaire, le 29 juin 1905. Lesquels quatre dits lots de terre mesurent, chacun, trente pieds de face sur la rue Walnut, la même largeur à l'arrière, et ont une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.

Les dits lots s'adjoignent et commencent à une distance de trente pieds de la ligne de la rue Elizabeth.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. R. ALBA,
Avocat pour le demandeur.
mars 3-10-17-24-31 avril 5-6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Veuve Frank Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,592 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank W. Lambert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ROLLA A. TICHENOR, Avocat.
mars 11 15 20

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
LA TOURAINE....18 mars, 3 p. m.
LAFAYETTE....25 mars, 3 p. m.
ROCHAMBEAU....1er avril, 3 p. m.
CHICAGO....8 avril, 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GENERAL.
302 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 1936 rue Bourbon, entre les rues Marais et Urquhart.

Industrial Homestead Association vs. Mme Mary Marcell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,285 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1936 rue Bourbon), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'îlet No. 498, borné par les rues Bourbon, St-Antoine, Marais et Urquhart, d'après un croquis daté le 26 août 1901, fait par E. Pilié, voyer, et annexé à un acte passé le 30 août 1901 pardevant E. H. Seymour, notaire. Le dit lot commence à une distance de trente-deux pieds de la rue Urquhart et mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Bourbon, et une profondeur de soixante-quatre pieds trois pouces entre lignes parallèles, et est composé d'une partie du lot original No 301.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
mars 11 17 24 31—avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de grande valeur et améliorée, du Sixième District, portant les numéros municipaux 1611-1616 et 1618-1620 rue Sud Liberté, entre les rues Cadiz et Valence.

Mlle Florence D. Zacharie et Mlle Emma C. Zacharie vs. Moses R. Hite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin (anciennement St-David), Cadiz, Sud Liberté (anciennement Green) et Valence, étant l'îlet No. 542. Les dits lots ci-inclus présentés sont désignés par les Nos. 11 et 12; ils se touchent les uns aux autres, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Sud Liberté, sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GORDON BOSWELL,
Avocat pour les demanderesses.
mars 10 17 24 31—avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 1620 rue Troisième, entre les rues Carondelet et St-Charles.

New Orleans National Bank vs. Edward J. Benton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,103 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 231, borné par les rues Troisième, Carondelet, Quatrième et St-Charles; le dit lot est désigné par le numéro Sept d'un croquis annexé à un acte passé devant Theodore Guyol, ancien notaire, le 12 avril 1860, et mesure trente pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BALDWIN & HASPEL,
Avocats pour la demanderesse.
fév 11 12 18 25—mars 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District, portant le numéro municipal 1127 Annonciation, entre les rues Calliope et Galennie.

Mme Mary Esther Coburn vs. Charles Rihe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,961 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No. 119, borné par les rues Constance, Calliope, Annonciation et Gaennie, désigné comme lot numéro six, mesurant vingt-deux pieds et trois pouces de face à la rue Annonciation, et ayant une profondeur de cent-dix pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquérenr au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
PROWELL & PROWELL,
Avocats pour la demanderesse.
fév 18 25—mars 3 10 17 22 23

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence vaste, belle, attrayante et de valeur, du Sixième District, portant le numéro municipal 3911 avenue St-Charles, entre les rues Général Taylor et Constantinople, les terrains 74 pieds 7 pouces de façade, avec une profondeur courant directement à la rue Pitt, sur laquelle elle a une façade de 87 pieds 4 pouces.

Joseph Rathborne vs. Succession de Charles M. Greene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,513 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter qu'à asquérir) y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 383, bornée par l'avenue St-Charles et les rues Général Taylor, Pitt et Constantinople, désignée par la lettre B sur un croquis du certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 21 novembre 1879, et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Héro, Jr., ancien notaire, le 24me jour d'avril 1880, et d'après lequel croquis la dite portion de terre mesure soixante-quatorze pieds sept pouces de face à l'avenue St-Charles par une profondeur de deux cents pieds sur la ligne de côté plus proche de la rue Constantinople, et deux cents pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de côté plus proche de la rue Général Taylor, et s'étendant directement à la rue Pitt, sur laquelle elle a une façade de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes; et la dite portion de terre comprend deux portions de terre, une desquelles est composée des parts des lots désignés par les numéros Quatre et Sept, et une est composé de la totalité des lots désignés par les numéros Cinq et Six.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
mars 10 11 17 24 31 avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété attrayante et de grande valeur du Sixième District, pour résidence, portant le numéro municipal 2836 avenue Palmer, au coin de la rue Fréret; 60 pieds de face à l'avenue Palmer, et à peu près 141 pieds de profondeur; dans un voisinage aristocratique.

James D. Hayward vs. Ashton H. Hayward, individuellement et comme tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,511 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 102, Burtheville, bornés par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), Fréret (anciennement Long), Howard (anciennement St-George) et Calhoun (anciennement Edwards), désignés comme lots Nos. Neuf et Dix, et les dits lots s'adjoignent et mesurent comme suit: Le lot No. 9 mesure trente pieds de face à l'avenue Palmer, la même largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent quarante-et-un pieds, six pouces et quatre lignes sur la ligne latérale le séparant du lot No. Huit, et cent quarante pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne latérale le divisant du lot No. Dix. Et le dit lot No. Dix mesure trente pieds de face à l'avenue Palmer, vingt-neuf pieds, huit pouces et deux lignes de largeur à l'arrière, et une profondeur de cent quarante pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No. 9, et cent quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Fréret, et le dit lot No. Dix forme le coin de l'avenue Palmer et de la rue Fréret. Le tout d'après un plan et un certificat d'arpentage fait par C. M. Williams, daté du 27 septembre 1901, annexé à un acte passé devant J. C. Wenck, notaire, le 21 octobre 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
mars 10 11 17 24 31—avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 7528 rue Zimple (dans l'îlet des rues Hillary, Oak et Cherokee).

Richard Murphy vs Mme Julia E. Silber et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,213 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No. 128, borné par les rues Zimple, Hillary, Oak et Cherokee, désigné par le lot No. dix, et mesure trente pieds de face à la rue Zimple, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. R. HOOVER,
Avocat pour le demandeur.
fév 11 12 18 25—mars 3 [illegible]